



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°224



Cognition, langage, interaction

de l'Université Paris 8 -
Vincennes Saint-Denis

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Membres du comité d'experts

Président :

M. Bernard N'KAOUA, Université Bordeaux 2

Experts :

M. Xavier BISARO, Université François Rabelais de Tours

Mme Michèle DION, Université de Bourgogne

M. Jean-Louis DUCHET, Université de Poitiers

Mme Emmanuelle EBEL-JOST, Adoc Métis - Strasbourg

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel PETIT

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Cognition, Langage et Interaction* (ED 224) constitue l'une des quatre ED de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. En 2012, elle comptait 7 laboratoires (6 Equipes d'Accueil ou EA et 1 Unité Mixte de Recherche ou UMR), 59 directeurs de recherche titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) et 213 doctorants pour une thématique centrée sur les sciences de la cognition. Le périmètre scientifique est défini autour de la linguistique, de la psychologie, des sciences de l'information et de la communication, des mathématiques et de l'informatique. Sur le plan local, l'ED entretient des relations avec l'Université Paris 13, Supméca, l'Université Paris 10 et le Collège de France.

Le précédent directeur, en fonction de 2008 à octobre 2012, a été élu à cette date aux fonctions de vice-président du Conseil Scientifique de l'Université et a été remplacé par le directeur-adjoint, qui assure la direction par intérim au moment de la visite du comité d'experts. La gouvernance comporte également un conseil de l'ED (composé de 18 membres), un bureau (6 membres) un responsable administratif (assistant ingénieur ou ASI) et travaille en collaboration avec un service de coordination des écoles doctorales de Paris 8.

En 2012, l'ED affichait un budget de 40 000 euros. Elle dispose de deux bureaux (un pour la direction et l'autre pour les doctorants) ainsi que d'une salle d'informatique.

Dans le cadre du projet, l'ED demande un renouvellement avec un périmètre identique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

Bien déterminé dans l'ensemble des autres écoles doctorales de Paris 8 (ED 159, *Esthétique, sciences et technologies des arts* ; ED 31, *Pratiques et théories du sens* ; ED 401, *Sciences sociales*), le périmètre scientifique de l'ED 224 s'inscrit dans les champs des sciences cognitives (linguistique, psychologie, neurosciences, informatique, mathématiques et sciences de la communication et de l'information) et s'appuie sur un Labex favorisant l'interdisciplinarité.

Le fonctionnement de l'ED est assuré par une gouvernance adaptée et efficace. Gérée par une direction volontaire, l'ED 224 dispose d'un conseil conforme à l'arrêté du 7 août 2006, qui se réunit au moins quatre fois par an. Elle a été dotée jusqu'en octobre 2012 (date à laquelle son directeur a été appelé à d'autres fonctions) d'un bureau composé de 3 personnes (directeur, directeur adjoint et ASI) puis, après cette date, d'un bureau de six personnes (cinq professeurs et un ASI). Le bureau se réunit une fois par mois et traite les affaires courantes, *i.e.* dérogations, aide à la mobilité, suivi de l'organisation des séminaires, etc. La direction s'appuie sur un ASI (temps plein) et sur l'administration de la coordination des écoles doctorales de Paris 8 (deux personnes). Enfin, deux bureaux et une salle informatique sont alloués au fonctionnement de l'école. Les doctorants ont toutefois regretté que le matériel de la salle informatique soit obsolète.

Une part importante (45 % du budget) est allouée au financement des missions des doctorants et en particulier à l'aide à la mobilité (34 % en 2008). L'ED apporte également son soutien à la publication de thèses et met à la disposition des doctorants un service original d'aide à la présentation orale et à la rédaction en anglais scientifique mis en place sous forme de *coaching*.

Les demandes d'inscription et d'autorisation de dérogation sont examinées avec attention. Les demandes de primo inscription ainsi que les autorisations de passage de 2^{ème} en 3^{ème} année sont examinées par la direction. Le recrutement des doctorants s'effectue au sein des équipes, qui « puisent » dans les masters locaux et extérieurs. Les demandes de réinscription avec dérogation, notamment pour les 5^{ème} et 6^{ème} années, font l'objet d'une attention particulière et sont évaluées sur la base de documents d'avancement des travaux fournis par les doctorants. Le suivi des docteurs est assuré par le service de coordination des écoles doctorales.

Les supports de diffusion d'informations sont variés (journée de rentrée, brochure, site, etc.). Une journée de présentation de l'ED est organisée (en janvier) au cours de laquelle une brochure (16 pages) décrivant les modalités de fonctionnement de l'école est distribuée (et envoyée par courrier). Une réunion de bilan est organisée en juin. La diffusion de l'information est également assurée *via* un site web mentionnant les cours, séminaires, journées,



conférences, etc. La communication pourrait toutefois être encore améliorée, par l'intermédiaire, par exemple, d'un forum de discussion sur le site, comme proposé par les doctorants. Enfin, un règlement intérieur précise le fonctionnement de l'école, en développant 4 rubriques (le directeur de recherche, le doctorant, la médiation, les conditions de soutenance).

La politique scientifique de l'ED s'appuie sur six EA et une UMR qui couvrent le champ des sciences cognitives, cinq de ces équipes étant inscrites dans le LabEx *Arts-H2H*, qui se propose d'articuler les recherches en arts, sciences cognitives et médiation humaine. Le taux d'encadrement est tout à fait correct, avec un rapport moyen de 3,6 doctorants par HDR. L'ED mène une politique de site volontariste et pertinente, favorisant les coopérations avec les industries et les milieux professionnels associatifs. Les doctorants participent par exemple aux journées organisées par le département (« savante banlieue ») ou par la région (« futur en seine »). Enfin, les laboratoires de recherche sont impliqués dans la formation *via* l'organisation de journées annuelles de rencontre entre les doctorants et les enseignants-chercheurs des sept unités de recherche.

Sur le plan international, l'ED a amélioré sa visibilité par l'augmentation du nombre de cotutelles (20 actuellement contre 12 en 2007). De nombreuses personnalités internationales participent aux manifestations organisées par les laboratoires, ou aux jurys de thèse. De même, les enseignants-chercheurs de l'ED sont invités par les universités étrangères (courts ou longs séjours) pour présenter leurs recherches ou participer à des jurys de thèse. Un effort peut être encore consenti en matière de politique internationale (*via* par exemple des collaborations formalisées avec des ED d'autres pays) et la gouvernance de l'ED a d'ailleurs inscrit ce point comme l'un des enjeux des années à venir (projet de renouvellement).

Dans le cadre du projet, l'ED propose un renouvellement avec un périmètre identique. Quatre enjeux majeurs ont été identifiés : l'approche interdisciplinaire ; l'environnement institutionnel (PRES Paris Lumières et Campus Condorcet) ; l'ouverture à l'international ; la consolidation de la relation entre docteurs et doctorants (*via* une association).

Encadrement et formation

L'ED *Cognition, Langage et Interaction* compte 213 doctorants inscrits pour 59 HDR soit un taux d'encadrement moyen (rapport moyen doctorants/HDR) de 3,6. La durée moyenne des thèses est de 4,4 années, alors que la durée moyenne estimée des thèses (nombre d'inscrits divisé par le nombre moyen de thèses soutenues par an) est de 7,8. La proportion estimée de doctorants potentiellement en difficultés est de 40 % environ. Enfin, le maximum constaté de doctorants/HDR est de 15. Si la politique menée par l'école doctorale a largement permis d'optimiser le taux d'encadrement et la durée moyenne de thèse, la durée moyenne estimée des thèses et la proportion estimée de doctorants potentiellement en difficultés restent donc encore élevées. De même, le maximum de doctorants par HDR reste élevé, mais la direction a bien insisté sur le fait qu'il s'agit de cas résiduels que les procédures mises en œuvre feront progressivement disparaître.

Ces données sont certainement en lien avec le taux important de thèses non financées : 30 % environ des thèses seulement sont financées (contrats doctoraux, contrats CIFRE, autres contrats et financements d'entreprises, etc.) et environ 50 % des thèses sont non financées, les 20 % restants correspondant aux doctorants en formation continue et aux salariés de l'enseignement primaire ou secondaire. La direction a indiqué avoir engagé un travail visant à compléter les contrats doctoraux par des thèses CIFRE, ou des thèses financées par des entreprises, et de façon générale à diversifier les sources de financement. Cet effort louable devra être poursuivi dans les années à venir.

Les formations proposées sont pertinentes et accessibles et les procédures de validation sont clairement formalisées tout en permettant un parcours de formation individualisé après accord entre le doctorant et le directeur de thèse. Au cours de la formation doctorale, un total de 180 crédits ECTS doit être obtenu pour valider le doctorat, soit 132 crédits pour la thèse et 48 crédits pour la formation et les activités scientifiques. Deux modules de 24 h sont proposés dont l'un (24 ECTS) offre un complément de formation (épistémologie, statistique, recherche documentaire, anglais, français langue étrangère ou FLE, etc.) et l'autre (24 ECTS) valide les publications et participations à des colloques ainsi que la participation à la journée de l'ED. Des compléments de formation facultatifs peuvent également être validés dans le cadre d'écoles d'été, d'enseignements du Collège de France, de séminaires inter-équipes, etc. Les journées de l'ED 224 comportent une journée de rentrée (janvier) et une journée de bilan (juin) ainsi qu'une journée de rencontre entre les doctorants et les enseignants-chercheurs des 7 unités de recherche. Les compléments de formation suivis par le doctorant au cours de sa thèse sont choisis et planifiés en accord avec le directeur de recherche (les ECTS sont validés par la présence à la formation).

Les procédures de suivi des doctorants sont efficaces. Comme mentionné précédemment, la direction de l'ED examine les autorisations de passage de 2^{ème} en 3^{ème} année. Les demandes de dérogation (5^{ème} et 6^{ème} années) sont également examinées sur la base d'une documentation écrite présentant l'état d'avancement des travaux. Dès la 2^{ème} année, le directeur de thèse doit rédiger un rapport d'avancement et se porter garant par écrit de l'avancement de la thèse. Enfin, les conditions de soutenance et les modalités de composition du jury sont définies par le directeur de thèse en accord avec la direction de l'ED (règlement intérieur).



Durant la thèse, différents dispositifs permettent de sensibiliser les doctorants à la problématique de l'insertion professionnelle. Une antenne de l'association Bernard Gregory est implantée au sein du service de coordination des écoles doctorales. Une journée du « devenir professionnel » est organisée en coordination avec les trois autres écoles doctorales de l'établissement. Cette journée prévoit des témoignages ainsi qu'une table ronde autour des professions autres que la recherche. Une journée d'information sur les carrières universitaire est également organisée. L'ED encourage aussi les doctorants à assister aux rencontres mensuelles avec les professionnels organisées par le « Café de l'Avenir ». Il s'agit d'un entretien individuel d'une heure avec un accompagnateur du monde de l'entreprise (chef d'entreprise, cadre, DRH). Les événements organisés par l'ED autour de l'insertion et du devenir professionnel durant le parcours doctoral, décrits ci-dessus, sont adaptés et pertinents mais la réflexion gagnerait à être étendue et approfondie notamment en direction de dispositifs permettant l'évaluation des compétences acquises tout au long de la thèse. De la même façon, la mise en place, par exemple, d'un « livret de compétences » serait un atout indéniable pour favoriser l'insertion professionnelle en particulier dans les milieux non académiques.

Suivi et Insertion

Le suivi des docteurs est assuré par le service de coordination des écoles doctorales, mais ce point mériterait également d'être approfondi. En effet, une étude plus détaillée permettrait à la fois de disposer de données plus précises concernant les pourcentages indiqués mais également de les compléter par des informations concernant les secteurs d'activité, les niveaux de rémunération, les entreprises, etc., et ce aussi bien pour les emplois en France qu'à l'étranger. Enfin, ces informations pourraient être mises plus clairement à disposition des doctorants pour les aider dans leurs réflexions relatives à leur devenir professionnel. Ce point rejoint les réflexions de la gouvernance de l'ED projetant de créer une association pour favoriser le lien entre les doctorants et les docteurs.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les données indiquent un niveau assez satisfaisant mais encore perfectible de réponses (70 % pour les docteurs ayant soutenu en 2008) et une insertion correcte dans les secteurs académiques (30 %), publics (26 %) ou privés (42 %) même si on peut regretter que l'absence de données complémentaires ne permette pas d'appréhender plus finement ces différentes situations.

● Appréciation globale :

L'ED est gérée par une direction volontaire et efficace. Son périmètre est bien déterminé, la politique de site est pertinente et la politique scientifique s'appuie sur un Labex favorisant l'interdisciplinarité. Il conviendra néanmoins de renforcer la politique internationale et ce point est souligné dans le projet.

En ce qui concerne l'encadrement, certains indicateurs sont tout à fait satisfaisants (taux d'encadrement et durée moyenne de thèses soutenues), mais la proportion de doctorants potentiellement en difficultés, le maximum de doctorants par HDR (situation indiquée par la direction comme étant résiduelle) et le taux de thèses non financées restent élevés.

Les formations proposées sont pertinentes et les procédures de validation sont bien formalisées.

Les taux d'insertion des docteurs dans les différents secteurs (enseignement supérieur, public, privé) sont satisfaisants. Cependant, des améliorations mériteraient d'être apportées en matière d'évaluation et de formalisation des compétences acquises au cours de la thèse, ainsi qu'en matière de suivi des docteurs et de mise à disposition, auprès des doctorants, des informations d'insertion concernant les docteurs. Il convient de noter que ce dernier point est également pris en compte dans le projet.

● Points forts :

- La gouvernance dynamique et efficace.
- La politique scientifique qui s'appuie sur un Labex.
- La politique de site.
- La politique de soutien financier aux doctorants.
- Le taux d'encadrement.
- Les formations et les procédures de validation.
- Les taux d'insertion des docteurs dans les différents secteurs (enseignement supérieur, public, privé).

● Points faibles :

- La proportion de doctorants potentiellement en difficulté.
- Le suivi des docteurs encore perfectible.



- Le taux de thèses non financées.
- L'évaluation et la formalisation des compétences acquises au cours de la thèse.
- Les locaux et la salle d'informatique.
- La politique internationale.

Recommandations pour l'établissement

Dans la ligne des efforts déjà engagés et des priorités affichées par l'ED, il est recommandé de poursuivre et renforcer :

- la politique de suivi des doctorants, en vue de réduire la proportion de doctorants potentiellement en difficulté et d'améliorer la durée moyenne estimée des thèses ;
- la politique de recherche de financements de thèse, en vue de réduire le taux de thèses non financées ;
- la politique d'ouverture internationale comme indiqué dans le projet de l'ED.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

La présidente de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des
Formations et des
diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Saint-Denis, le 2 juillet 2013

Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale ED 224 – Cognition, langage, Interaction.

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance des rapports d'évaluation de l'école doctorale n°224
« Cognition, langage, Interaction » et vous en remercions.

L'université entend tirer le meilleur parti des remarques et appréciations contenues dans
le rapport d'évaluation et je vous précise qu'aucune remarque particulière n'est formulée par
Monsieur Imad Saleh, directeur de l'école doctorale « Cognition, langage, interaction ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Danielle Tartakowsky

